



COMITE DE DIRECTION

Du 19 novembre 2025 de 18h30 à 22h00 en présentiel

PROCES-VERBAL

Président de Séance : Brice PARINET

Secrétaire de Séance : Jean-François DUPONT

Présents : Florent BAUDOIN, Pierre GUILLEBAUX, Jean-Eric INACIO, Jean-Pierre LEDUC, Marc MALOISEL (en visioconférence), Thierry MOURAUX, Ali SAHALI, Sandrine SANCHEZ, Didier SIMON (en visioconférence), Valérie TARDIVEL (en visioconférence).

Absents excusés : Dorette ELANGUE, Chrystel FERRY, Frédéric LECLERC, Jean-Jacques LENAFF

Assistent : William MARISSAL (Directeur du District), Sylvain GODIN et Nicolas RENEE (Commissaires aux comptes)

1. Approbation du procès-verbal du comité de direction du 20 octobre 2025

Après avoir pris en note les observations de M. Ali SAHALI sur la composition des commissions du District et après modification du procès-verbal en conséquence, ledit procès-verbal du 20 octobre 2025 est adopté à l'unanimité.

2. L'arrêté des comptes au 30 juin 2025

Après une présentation des comptes arrêtés au 30 juin 2025, réalisée par Brice PARINET, le commissaire aux comptes, Monsieur Sylvain GODIN, accompagné de Monsieur Nicolas RENEE **certifie que les comptes du District sont réguliers et sincères.**

Le résultat global de l'exercice 2024 / 2025 est ainsi un **excédent de 18 273 €**, montant très largement supérieur à celui qui figurait dans le Compte prévisionnel présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2024 (- 34 250 €).

Le District en proposant un budget défensif, sérieux et précautionneux présente un résultat global de l'exercice à l'équilibre (variation de 5,5 % du total de l'exercice).

En augmentant ses recettes par l'obtention de nouvelles subventions, il a pu les réinvestir dans le budget et mener de nouvelles actions.

Par ailleurs, pour la deuxième saison consécutive, le résultat global de l'exercice est excédentaire.

Après cette présentation, les comptes arrêtés au 30 juin 2025 sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

3. Les Budgets Prévisionnels des saison 2025 / 2026 et 2026 / 2027

Une présentation du budget prévisionnel de la saison 2025 / 2026 est réalisée :

Le budget prévisionnel de la saison 2025 / 2026, c'est-à-dire celui de la saison en cours, est présenté pour adoption de manière tardive puisque le District - comme la Ligue et l'ensemble des Districts franciliens - est passé à une assemblée générale annuelle. Ce budget est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel primitif de la saison 2026 / 2027 est, quant à lui, qualifié de « primitif » dans la mesure où il pourra faire l'objet de rectifications lors de notre prochaine assemblée générale. Il est lui aussi voté à l'unanimité par les membres du Comité de Direction.

4. Affectation du résultat

Le résultat global de l'exercice 2024 / 2025 étant un excédent de 18 273 €, il est proposé de l'affecter au report à nouveau. Le Comité se prononce favorablement et à l'unanimité pour ce report.

5. Informations du président

Brice PARINET informe les membres du comité de l'évolution du partenariat entre le District et le Crédit Agricole. En raison de son action en faveur du Football féminin, le Crédit Agricole a décidé d'augmenter la subvention allouée au District en la passant de 6 000 euros à 10 000 euros.

Il indique également que La Commission de Surveillance des Opérations électorales a validé la candidature de Cécile BESSIERE pour remplacer Victor SIMON au titre d'arbitre élu au sein du Comité de Direction. Son élection se tiendra lors de la prochaine assemblée du 12 décembre 2025.

Il revient aussi sur la Conférence du Football Amateur qui se tiendra au C.N.F de Clairefontaine le samedi 22 novembre 2025. Il sera question de finances : d'un projet de création d'une convention d'actions par territoire, d'une nouvelle répartition de la dotation Nike entre Districts et des modifications du barème disciplinaire pour les comportements inappropriés vis-à-vis des officiels.

Enfin, un point d'étape sur les travaux et la modernisation du siège est réalisé.

6. Compte-rendu des décisions prises par le Bureau

Les membres du Comité sont informés des décisions prises par le bureau du Comité de Direction du District.

7. Ordre du jour de l'AG

ACCUEIL DES DELEGUES PAR LE PRESIDENT BRICE PARINET, VERIFICATION DES POUVOIRS, REMISE DES BULLETINS DE VOTE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS DU DISTRICT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2024
 3. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2024 / 2025
 4. PRESENTATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2025
 5. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial)
 6. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2025
 7. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 / 2025
 8. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2025 / 2026
 9. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL PRIMITIF POUR LA SAISON 2026 / 2027
 10. ELECTION D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION, AU TITRE DE L'ARBITRE, EN REMPLACEMENT DE M. VICTOR SIMON, DEMISSIONNAIRE
 11. POINT D'ETAPE SUR LE CHAMPIONNAT GENERATIONNEL
 12. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS
 13. INFORMATIONS AUX CLUBS
 - a. Le Label « Club Citoyen »
 - b. Les référents V.S.S.
 14. QUESTIONS ECRITES POSEES PAR LES CLUBS
 15. REMISE DES TROPHÉES DES ACTRICES DU FOOTBALL YVELINOIS
- CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR BRICE PARINET

L'ordre du jour de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

8. Nomination dans les commissions

Le Comité étudie la candidature de Monsieur Yanis BLILIK pour la commission Foot Diversifié. Cette candidature est adoptée à l'unanimité.

Madame Isabelle TECHER est également nommée au sein de la Commission de Surveillance des Opérations électorales.

9. L'arbitre au cœur du jeu

Brice PARINET revient sur l'opération « **L'Arbitre au cœur du jeu** », une initiative destinée à mettre en valeur les arbitres du département et à rappeler qu'ils sont, comme les clubs, des passionnés au service du jeu.

Une soirée en l'honneur des arbitres, s'est tenue au siège du District, le jeudi 6 novembre et a réuni de nombreux arbitres autour du président Brice Parinet, avec la présence exceptionnelle en visioconférence de Clément Turpin, arbitre international.

Il est à noter l'engagement exceptionnel des arbitres yvelinois, notamment leur **acceptation d'arbitrer bénévolement le 23 novembre**, en solidarité avec les clubs du département.

Un protocole d'avant match sera mis en place spécifiquement dans le cadre de cette journée.

10. La semaine yvelinoise du football féminin

Brice PARINET fait un point sur la semaine du Football féminin. Celle-ci se tiendra du 8 au 14 décembre 2025 et s'accompagnera de plusieurs actions en faveur de la pratique du Football par les femmes :

- Un jour, une femme : des vidéos consistant à mettre en avant des portraits de femme du territoire
- Le concours photo du District : un concours photographie sur la thématique de la place des femmes dans le Football permettant aux trois gagnants de vivre une séance d'entraînement au Centre National du Football de Clairefontaine-en-Yvelines.
- Un plateau de Futsal dédié au Football féminin le mercredi 10 décembre 2025, à Carrières-sous-Poissy
- Une conférence sur la place des femmes dans le Football, le 14 décembre 2025 au C.N.F de Clairefontaine-en-Yvelines, en présence d'Amel BOUZOURA (directrice de l'engagement à la F.F.F), Laura GEORGES, Cécile BESSIERE et Ilhame ATILLAH.
- La toute première tenue du Collège des Actrices et la remise des premiers prix des Actrices.

11. L'observatoire départemental des comportements

Jean-Éric INACIO fait un point sur la mise en place de L'Observatoire départemental des comportements qui est un dispositif de lutte contre les violences visant à permettre à toute personne qui serait témoin d'un comportement inadapté de pouvoir le transmettre, d'en informer le District, en scannant un QR code sur des affiches qui seront distribuées aux clubs tant par l'intermédiaire de réunions de secteur que lors de l'Assemblée générale du district le 12 décembre 2025.

12. La citoyenneté

Sandrine SANCHEZ revient sur l'affiche citoyenne réalisée par la commission citoyenneté. Celle-ci sera également diffusée lors des réunions de secteur et à l'occasion de l'Assemblée Générale du District.

Brice PARINET revient sur le label citoyen. **Le Label Citoyen** est un outil de valorisation et de promotion des actions menées par les clubs de football des Yvelines en matière de citoyenneté.

Il a pour objectif de récompenser les clubs qui vont au-delà de la seule transmission des savoirs sportifs, en s'engageant activement dans la vie de la cité et dans des démarches à impact social, éducatif et citoyen.

Pour être labellisé, chaque club devra déposer un **dossier de candidature** auprès de la **Commission Citoyenneté** du District. Celle-ci vérifiera le respect des **critères incontournables**, à savoir :

- la désignation d'un **référént VSS** ;
 - l'inscription du club au **Programme Éducatif Fédéral (PEF)** ;
 - la mise en œuvre d'au moins **une action citoyenne** ;
 - la **signature de la Charte du Club Citoyen** ;
 - la démonstration d'une **vie démocratique active** au sein du club, notamment par la transmission des procès-verbaux de l'Assemblée Générale annuelle et de la composition du comité de direction.
1. Au-delà de ces critères obligatoires, les clubs devront également mettre en œuvre des **actions complémentaires**, pouvant relever notamment des thématiques suivantes :
 2. club solidaire ;
 3. club inclusif ;
 4. club participatif ;
 5. club écocitoyen ;
 6. club éveil culturel ;
 7. club républicain ;
 8. club valeurs éducatives.

Ce label vise ainsi à reconnaître et encourager les clubs qui font du football un **véritable levier d'engagement citoyen** sur le territoire yvelinois.

13. Arbitrage

En l'absence du représentant de la Commission départementale de l'Arbitrage, Brice PARINET revient sur l'évolution du nombre d'arbitres dont les chiffres pour la saison en cours sont plutôt encourageants.

14. Technique

Un point est fait sur l'absence de Monsieur David Remisse, C.T.D-P.P.F toujours en arrêt maladie.

Un protocole visant à pallier son absence a été mis en place avec la contribution particulièrement appréciable du Conseiller Technique Régional et un investissement particulièrement lourd des salariés du District. Tous conviennent que la situation est pour l'heure particulièrement handicapante.

15. Le point sur les services civiques

Pour la saison 2025 / 2026, le District a, sur sa demande, obtenu une reconduction de son agrément collectif pour 60 volontaires en Service Civique pour une durée de 3 saisons. Il a également obtenu 5 services civiques supplémentaire au bénéfice des Clubs.

Pour rappel, ce dispositif a pour but de permettre de mener, dans les clubs, des actions d'intérêt général via des Services Civiques, sur les thèmes importants pour le football, notamment :

- La promotion de la mixité dans le football et le développement du football féminin dans les Yvelines,

- La valorisation de l'Esprit Sportif et la lutte contre les incivilités et la violence dans le Football Yvelinois,
- La promotion du Programme Educatif Fédéral, thèmes qui font partie intégrante de la vocation et du projet du District
- Le développement de l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive
- Le développement de l'accessibilité de la pratique du football aux personnes en situation de handicap

L'ensemble de ces services civiques ont été attribués aux Clubs.

16. Le football des anciens

Il est décidé à l'unanimité la mise en place d'un critérium Loisirs Vétérans sans classement, destiné à la pratique du football à 11 au sein des catégories vétérans.

Cette décision a pour objet de développer une pratique non compétitive, favorisant un cadre de jeu apaisé, la convivialité entre les participants et s'inscrivant dans une démarche de sport-santé.

L'observation des éducateurs

Ali SAHALI fait un point d'étape sur l'observatoire des éducateurs.

Brice Parinet rappelle que l'Observatoire départemental des comportements a pour objectif d'accompagner les clubs dans leur structuration, de rappeler les bonnes pratiques aux éducateurs, d'identifier et de traiter les comportements inappropriés.

Il précise que ce dispositif vise notamment à accompagner les clubs dans la mise en place des plateaux dans le cadre de la pratique du football d'animation, ainsi qu'à proposer un accompagnement plus direct des éducateurs lors des rencontres de football à 11, afin de garantir un cadre conforme aux valeurs éducatives et sportives du football.

17. La situation de l'équipe féminine U15 du P.S.G.

Brice PARINET donne lecture de la correspondance du P.S.G relative à la situation de son équipe féminine U15. Il convient que cette situation devra être étudiée et qu'elle devra s'inscrire dans une réflexion plus globale de l'évolution de championnat générationnel.

18. Questions diverses

Florent BAUDOIN : sur l'absence fréquente des officiels lors des auditions. Brice PARINET rappelle que s'agissant des officiels, il est préférable que ceux-ci soient présents y compris en visioconférence plutôt qu'absents.

Ali SAHALI : sur le système de réservation des salles du District

Jean-Pierre LEDUC :

- Sur la candidature de Carrières-sur-Seine pour accueillir les finales Futsal.
- Sur les problèmes relatifs à la mise en place de la dernière version de la F.M.I par la Fédération Française de Football

Sandrine SANCHEZ : Revient sur la dotation accordée au P.E.F. La même dotation que l'année dernière sera reconduite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h57